

SERMENT DU 8 JUIN 2023

Le 8 juin 2023,

Nous, député-es membres de l'intergroupe de la NUPES, faisons aujourd'hui un serment solennel.

Attaché-es aux principes républicains les plus fondamentaux, nous réaffirmons que le principe de toute souveraineté réside dans son peuple et sa représentation. Aussi, nous dénonçons avec la plus grande fermeté l'impossibilité qui nous a été faite ce jour de pouvoir examiner et voter l'abrogation de la retraite à 64 ans.

Fidèles à la volonté majoritaire du peuple français qui s'est constamment exprimée ces derniers mois, notamment par de nombreuses mobilisations, et en phase avec l'ensemble des syndicats unis pour combattre ce projet, nous nous battons pour l'abrogation de cette loi inique.

Nous réaffirmons un objectif commun avec le droit à la retraite à 60 ans. Nous faisons le serment d'agir sans relâche par tous les moyens institutionnels à notre disposition, à l'occasion de nos journées d'initiatives parlementaires, lors des débats budgétaires ou toute occasion opportune pour rassembler une majorité qui mettra fin à cette réforme injuste et injustifiée.

Parce qu'il sait qu'il est minoritaire, le pouvoir actuel nous a empêché de voter. Mais, nul ne peut interdire durablement à un peuple libre de faire entendre sa volonté.

C'est pourquoi nous faisons le serment de toujours défendre le Parlement contre toute volonté présidentielle visant à limiter ses droits. L'histoire nous a appris que, quand un pouvoir veut limiter ou étouffer les droits de son opposition, il limite en réalité les droits de tout son peuple.

Uni-es, nous prenons l'engagement de toujours défendre la démocratie parlementaire, les droits des oppositions, la démocratie sociale et l'initiative citoyenne piétinés par les abus de l'exécutif. Il est temps de tourner la page de la 5ème République.

Le peuple peut compter sur notre détermination.

Les groupes parlementaires membres de l'intergroupe de la NUPES.